

## UN AN DE MANDAT

juin 2012- juin 2013



## Christophe CAVARD

Député de la 6<sup>ème</sup> circonscription du Gard  
(Cantons d'Uzès, Marguerittes, Nîmes 2, Nîmes 4 et Nîmes 5)

Je remercie l'ensemble des membres de mon équipe pour avoir préparé ce document qui a pour but de partager des moments clés de mon activité durant cette première année de mandat. Il est diffusé à l'occasion des 4 réunions publiques de bilan que je tiens durant le mois de juin 2013, en espérant qu'il répondra à la question souvent posée: « où est le Député?».



Christophe Cavard

## A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Christophe Cavard est à Paris deux à trois jours par semaine, les mardis mercredis et jeudis. Il participe à la réunion hebdomadaire du groupe écologiste du mardi matin, aux débats parlementaires sur les projets de lois présentés dans l'hémicycle, aux séances de questions au gouvernement chaque mardi et mercredi de 15h à 16h, aux réunions de la commission des affaires sociales pour amender si besoin des textes de lois en discussion, aux réunions des missions parlementaires auxquelles il est associé.

- **Membre de la commission des affaires sociales**

Et « chef de file » pour le groupe écologiste sur les questions emploi/social

- **Membre de différents groupe d'amitié**

Vice président des groupes d'amitiés France-Palestine et France-Israël.  
Membre des groupes d'amitiés avec le Burkina Faso et l'Argentine

- **Présidence d'une commission d'enquête parlementaire sur le fonctionnement des services de renseignement français dans le suivi et la surveillance des mouvements radicaux armés**

De janvier à mai 2013, le rapport est en ligne sur le site de l'Assemblée nationale.  
Sous la présidence de Christophe Cavard, la commission d'enquête a menée pendant plus de 4 mois, à raison d'une journée par semaine, des auditions d'acteurs du renseignement (Services, journalistes, universitaires...).

*Membre des missions parlementaires suivantes:*

- **Mission d'information sur Pôle emploi et le service public de l'emploi**

De décembre à Juin 2013, rapport publié le 5 juin 2013.  
Les conclusions du rapport seront utilisées dans le cadre des prochaines lois visant à soutenir le service public de l'emploi.

- **Mission d'information sur conditions d'emploi dans les métiers artistiques**

De Juin 2012 à avril 2013, rapport publié le 17 avril 2013  
Audition des professionnels des secteurs artistiques en vue de l'amélioration de leurs conditions de travail: voir le rapport en ligne et les suites qui lui seront données sur le site rubrique « travaux parlementaires ».

- **Mission d'Évaluation du dispositif des emplois d'avenir**

En cours jusque fin juillet, cette mission composée de cinq parlementaires, dont Christophe Cavard, mènera de nombreuses auditions de professionnels de différents secteurs dans le but d'améliorer le dispositif des emplois d'avenir.

La liste des lois adoptées proposée ici n'est pas exhaustive, c'est une sélection de celles jugées les plus importantes et structurantes.

La liste complète des lois votées en 2012-2013 est consultable [sur www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)

Plusieurs projets de lois importants sont en préparation et seront étudiés par les parlementaires d'ici la fin de l'année : réforme des retraites, économie sociale et solidaire, cumul des mandats, transition énergétique, formation professionnelle, droit des femmes, réforme du code minier, loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové...

## Emploi / social

---

- **Loi portant création des emplois d'avenir**

*Adoptée le 9 octobre 2012*

Ce texte vise la création d'emplois aidés à destination des jeunes (16-25 ans) peu ou pas qualifiés, vivant dans des zones urbaines ou rurales défavorisées, ou en outre-mer, ainsi qu'à des personnes handicapées peu qualifiées de moins de 30 ans, en difficulté. Une dérogation est toutefois prévue pour des jeunes ayant engagé des études universitaires.

Le gouvernement s'est fixé l'objectif de 150 000 emplois d'avenir créés en 2014, dont 100 000 dès 2013.

*Christophe Cavard, chef de file\* pour le groupe écologiste.*

- **Loi portant création du contrat de génération**

*Adoptée le 14 février 2013*

Ce projet de loi vise d'une part l'embauche des jeunes en contrat à durée indéterminée et d'autre part le maintien dans l'emploi des salariés seniors. Les modalités de mise en œuvre du contrat de génération diffèrent selon la taille des entreprises. Les entreprises de plus de 300 salariés devront négocier des engagements portant sur l'embauche et l'intégration des jeunes dans l'entreprise, l'emploi des seniors et la transmission des compétences sous peine d'être soumises à des pénalités. Les entreprises de moins de 300 salariés pourront percevoir une aide lorsqu'elles embauchent en contrat à durée indéterminée un jeune de moins de 26 ans et maintiennent en emploi un senior de 57 ans et plus, ou recruté à 55 ans et plus.

*Christophe Cavard chef de File pour le groupe écologiste.*

- **Loi relative à la sécurisation de l'emploi**

*Adoptée le 14 mai 2013*

Ce texte traduit dans la loi l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013

*Le Groupe Ecologiste s'est abstenu sur ce texte, Christophe Cavard chef de file pour le groupe écologiste*

*\* **Chef de File** : député désigné par son groupe pour suivre l'examen de la loi (auditions) et négocier avec les partenaires (amendements/ votes)*

## Finances/ économie

---

- **Loi de finances rectificative pour 2012**

*Adoptée le 31 juillet 2012*

Actualisation du budget de l'Etat pour l'année 2012 et instauration du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) égal à 4% en 2013 de la masse salariale brute pour les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC, puis à 6% en 2014.

- **Loi autorisant la ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG)**

*Adoptée le 11 octobre 2012*

Le traité vise à renforcer le pilier économique et monétaire de l'Union monétaire et à favoriser la responsabilité budgétaire des États. Le texte prévoit que les États instaurent une règle budgétaire afin que les budgets des administrations publiques soient en équilibre ou en excédent. Le déficit structurel ne doit pas dépasser 0,5% du PIB. Il prévoit également que les États puissent s'éloigner de cet objectif en cas de récession économique.

- **Loi portant création de la Banque publique d'investissement**

*Adoptée le 19 décembre 2012*

Accessible grâce à des guichets uniques dans chaque région, la banque publique d'investissement s'adressera prioritairement aux petites et moyennes entreprises (PME) ainsi qu'aux entreprises de tailles intermédiaires (ETI) pour leur apporter un soutien financier. Elle a notamment pour mission de les aider à l'export et de les soutenir à l'innovation.

- **Loi de séparation et de régulation des activités bancaires**

*Adoptée le 5 juin 2013*

Afin de limiter les risques de propagation des crises financières à l'épargne des déposants, la loi met en place une obligation de filiale pour les activités strictement financières.

Le texte renforce les pouvoirs de l'Autorité de contrôle prudentiel, qui deviendra l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Elle pourra intervenir précocement lorsqu'une banque connaît des difficultés. Chaque banque transmettra à l'ACPR son plan préventif de résolution qui pourra alors obliger les banques à modifier leur structure.

Le projet de loi crée également une nouvelle autorité, le conseil de stabilité financière, chargée d'identifier le développement d'un risque systémique au sein du secteur bancaire.

Le texte comporte également des mesures destinées à protéger les consommateurs les plus fragiles.

## Transition écologique, social et environnement

---

- **Loi relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement**

*Adoptée le 5 décembre 2012*

Loi modifiant le code de l'environnement qui, en l'absence de procédure particulière, organise la participation du public à l'élaboration des décisions réglementaires de l'Etat et de ses établissements publics. Pour les textes mis en ligne, le texte introduit l'obligation de publier une synthèse des observations recueillies par voie électronique.

- **Loi visant à la suspension de la fabrication, de l'importation, de l'exportation et de la mise sur le marché de tout conditionnement à vocation alimentaire contenant du bisphénol A**

*Adoptée le 13 décembre 2012*

Le bisphénol A est un perturbateur endocrinien (susceptible d'altérer le fonctionnement du système hormonal et donc d'être à l'origine de certains cancers ou de troubles de la reproduction), la loi prévoit son interdiction définitive au 1er janvier 2015.

- **Loi relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social**

*Adoptée le 18 décembre 2012*

Ce texte vise à résorber en partie le déficit de logements neufs et à favoriser la construction de logements sociaux.

Afin de faire baisser les coûts d'une opération de logement social, la loi prévoit que le prix de la cession du foncier aux collectivités locales de terrains de l'Etat sera affecté d'une décote pouvant aller jusqu'à la cession gratuite pour la construction de logements sociaux.

Il renforce également les dispositions de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU) en relevant l'objectif de logement social de 20 à 25% pour les communes de plus de 3 500 habitants et en quintuplant les pénalités dont sont passibles les communes en cas de non-respect de ces dispositions.

- **Proposition de loi : principe de précaution pour les risques résultant des ondes électromagnétiques**

*Renvoi en commission le 31 janvier 2013*

Texte visant l'abaissement des seuils d'expositions aux ondes électromagnétiques, déposé par le groupe écologiste dans le cadre de sa « niche parlementaire\* ».

\* **Niche parlementaire** : le calendrier d'examen des textes de loi prévoit des périodes pour les textes d'initiative parlementaire. Chaque groupe minoritaire ou de l'opposition dispose d'un quota proportionnel en jour à son poids appelé « niche parlementaire » dans le jargon parlementaire.

- **Loi relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et à la protection des lanceurs d'alerte**

*Adoptée le 3 avril 2013*

La loi a pour objet de compléter les mécanismes d'alerte en matière de veille sanitaire, notamment par:

- la création de la Commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé publique et d'environnement. La Commission est chargée de veiller aux règles déontologiques s'appliquant à l'expertise scientifique et technique et aux procédures d'enregistrement des alertes en matière de santé publique et d'environnement
- la protection des personnes physiques ou morales lançant une alerte en matière sanitaire et environnementale. Cette protection bénéficie aussi au travailleur qui lance une alerte dans l'entreprise.

*Proposition de loi par le groupe écologiste du Sénat examinée dans le cadre de sa niche parlementaire.*

- **Loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre, dite loi «Brottes»**

*Adoptée le 11 mars 2013*

Initialement intitulée "proposition de loi instaurant une tarification progressive de l'énergie » (rejetée par le conseil constitutionnel), la loi contient diverses mesures visant à "préparer la transition vers un système énergétique sobre ». Le texte initial créait un mécanisme de bonus-malus pour inciter les ménages à modérer leur consommation d'énergie de réseaux (eau, électricité et chaleur). Le texte adopté ne prévoit qu'un rapport au parlement sur les conditions de mise en œuvre de cette progressivité.

- **Loi portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transport**

*Adoptée le 24 avril 2013*

Cette loi a pour objectif d'introduire dans le code des transports des dispositions renforçant la prise en compte du développement durable, la lutte contre les risques écologiques et la protection des salariés. Prépare la mise en place de l'éco-taxe poids lourds, résout les problèmes des navires abandonnés dans les ports.

- **Résolution pour une fiscalité écologique**

*Adopté le 4 juin 2013*

Ce texte affirme la nécessité d'une fiscalité écologique pour amorcer la transition écologique dès le projet de finance 2014.

*Résolution commune des groupes écologiste et socialiste.*

## Education / Enseignement supérieur

---

- **Loi abrogeant la loi n° 2010-1127 du 28 septembre 2010 visant à lutter contre l'absentéisme scolaire**

*Adoptée le 17 janvier 2013*

Ce texte abroge la loi qui prévoyait un système de sanction en cas d'absentéisme scolaire, notamment la suspension des allocations familiales.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République**

Examen en cours, adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale le 19 mars 2013. Ce texte prévoit la création de 60 000 postes dans l'éducation nationale et une réforme en profondeur des priorités pédagogiques.

Parce que cette loi a eu une forte résonance au niveau local, Christophe Cavard a mis en place une **consultation sur la réforme des rythmes scolaires** et les projets éducatifs locaux (questionnaire en ligne sur son site internet). Les réponses collectées lui ont permis de mieux cerner les enjeux locaux sur cette proposition de loi et d'interpeller le ministre de l'éducation pour faciliter la mise en œuvre de la réforme.

*Voir le site internet pour plus d'information sur le questionnaire, ses résultats et la réponse du Ministre de l'éducation.*



- **Projet de loi relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche**

Examen en cours, adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale le 28 mai 2013. Réforme des procédures d'accréditation pour la délivrance des diplômes, de la gouvernance des universités et des conditions d'accès aux filières techniques.

*Le Groupe Ecologiste a voté contre ce projet de loi lors de la première lecture à l'Assemblée Nationale.*

## Sociétal

---

- **Loi relative au harcèlement sexuel**

*Adoptée le 31 juillet*

Ce texte vise à combler le vide juridique créé par la décision du Conseil constitutionnel datée du 4 mai 2012 qui avait invalidé les articles du code pénal traitant du harcèlement sexuel en raison d'une définition du délit jugée trop imprécise. Cette décision avait mis fin à toutes les procédures en cours.

Ce texte présente une nouvelle définition du harcèlement sexuel, établit des circonstances aggravantes et détermine les sanctions qui y sont associées.

- **Loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe**

*Adoptée 23 avril 2013*

La loi permet aux couples de même sexe de se marier. Par conséquent, il ouvre également aux personnes de même sexe mariées la voie de l'adoption, que ce soit l'adoption conjointe d'un enfant par les deux époux ou l'adoption de l'enfant du conjoint.



## Interpellations du gouvernement



Christophe Cavard a posé différentes questions écrites ou orales au gouvernement. Ces questions concernent des sujets sur lesquels il s'implique particulièrement, ou font suite à des sollicitations sur des sujets qu'il choisit d'appuyer.

- **4 questions orales posées au Gouvernement en séance**

- Au Premier Ministre sur l'exploitation des gaz et huiles de schiste
- A Manuel Valls, Ministre de l'intérieur, sur la lutte contre le terrorisme
- A Laurent Fabius, Ministre des affaires étrangères sur la situation au Nord Mali
- A Aurélie Filipetti, Ministre de la culture et de la communication, sur le centre chorégraphique d'Uzès

*Site internet rubrique « au Parlement » et « interventions en séance ».*

- **9 questions écrites**

- Les objectifs de la concertation du gouvernement sur la politique de la ville
- Le jour de carence dans la fonction publique territoriale
- L'organisation de la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes
- La reconnaissance des diplômes des travailleurs sociaux en catégorie A
- La pérennisation de l'EPRA, outil de mutualisation des radios associatives
- Le fonds de soutien aux télé locales participatives
- Le statut du volontariat de l'animation
- Les pensionnaires des Industries Electriques et Gazières (IEG)
- Filière équine : taux de TVA dans les activités d'élevage
- Equité de traitement entre les vigneron du Nord et les vigneron du Sud.

*Site internet rubrique « au Parlement » et « questions écrites ».*

- **Proposer une loi pour soutenir « le droit à l'écrit »**



Christophe Cavard et Sandra Solinski, sa suppléante, ont initié une réflexion sur le **non recours aux droits sociaux** en proposant à plusieurs acteurs institutionnels locaux de se lancer dans une expérimentation pour mettre en place des actions qui permettront de répondre à une des causes du non recours: les difficultés que rencontrent certaines personnes avec l'écrit.

Il s'appuiera sur cette expérimentation **pour proposer un cadre législatif au droit à l'écrit pour l'accès aux droits**. Madame Carlotti, Ministre en charge des personnes handicapées et de la lutte contre les exclusions a été associée à cette démarche.

## EN CIRCONSCRIPTION

Permanences parlementaires, réunions de travail, visites, courriers ou mails, entretiens téléphoniques, Christophe Cavard est sollicité par des particuliers, des institutions, des associations ou différents acteurs locaux pour aider un projet à démarrer, faire de la médiation dans des situations conflictuelles, trouver des solutions à des difficultés particulières, ou pour soutenir des actions militantes.

Il y répond au travers différentes interventions auprès des institutions, ministères, organismes adaptés, en priorisant celles qui relèvent d'acteurs ou d'habitants de la circonscription.



Interventions particulières sur les dossiers suivants :

- soutien à l'**Association Espélido**, association d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale
- Refus du plan de restructuration de la **Banque de France** et ses conséquences pour l'antenne nîmoise
- suivi du renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la **carrière Vallabrix**
- hôpital psychiatrique le **Mas Careiron à Uzès** au sujet de la baisse de leur dotation annuelle
- soutien au développement du **Centre de Développement Chorégraphique**
- portage du projet de création d'un **Parc Naturel Régional des Garrigues**
- suivi de la mise en place de la nouvelle **Zone de Sécurité Prioritaire du Mas de Mingue** (quartier de Nîmes)
- soutien à l'action des habitants contre le projet d'urbanisation municipal **du Mas de Teste** (quartier de Nîmes)
- soutien à l'association des victimes de la **sharka** (maladie des arbres fruitiers) dans leur combat pour l'indemnisation du préjudice subi
- intervention auprès de la Commission Nationale pour l'Aménagement contre le projet de **Village de Marque de Fournes**
- soutien au projet d'ouverture de parc pédagogique et scientifique porté par l'**association CEPEC** (tortues)
- soutien des **familles Roms** installées route de Saint Gilles (Nîmes)
- participation au **débat national sur la transition énergétique**
- coûts de raccordement au réseau des **énergies renouvelables**
- (...)



- **La réserve parlementaire**

La réserve parlementaire est une enveloppe budgétaire de 130 000 € mise à disposition de chaque parlementaire pour soutenir des projets qu'il juge pertinents dans sa circonscription. Pour 2013, Christophe Cavard a choisi de « flécher » cette enveloppe budgétaire vers des projets culturels et/ou en faveur de la jeunesse, portés principalement par des associations afin de soutenir la vie associative locale.

28 associations ont été soutenues pour 114 500 €, le solde ayant fait l'objet d'une mutualisation avec les autres députés du groupe écologistes pour soutenir des projets à caractère national (30 organismes agissant par exemple contre l'exploitation du Gaz de schiste, pour la sortie du nucléaire et la transition énergétique, l'agriculture paysanne, ou encore pour les droits de l'homme).

*Site internet pour le détail de l'attribution de la réserve parlementaire (rubrique « localement »)*

## Informer, rencontrer, échanger...



- Christophe Cavard participe régulièrement à des débats, réunions publiques ou de travail à l'invitation de différents organismes: débat sur le « mariage pour tous », sur le vote des étrangers, sur la transition énergétique, forum cantonal de Geneviève Blanc sur la décentralisation...



- Il tient des permanences parlementaires sur rendez vous
- L'agenda est envoyé chaque semaine aux sympathisants et à la presse
- Une lettre d'information présentant l'activité du Député est envoyée tous les deux mois à 2000 personnes



## Une équipe

---



Stéphanie Guillemot  
06 73 21 87 44  
[stephanieguillemot@cavard.fr](mailto:stephanieguillemot@cavard.fr)



Bérengère Noguier  
06 13 44 54 77  
[berengerenoguier@cavard.fr](mailto:berengerenoguier@cavard.fr)



Nicolas Dubourg  
06 19 35 55 20  
[nicolasdubourg@cavard.fr](mailto:nicolasdubourg@cavard.fr)



Nadja Flank  
[nadjaflank@cavard.fr](mailto:nadjaflank@cavard.fr)

## Nous contacter...

---

- Par courrier: 32 rue Roussy 30000 Nîmes
- Par téléphone: 04 66 36 16 13
- Par courrier électronique: [ccavard@assemblee-nationale.fr](mailto:ccavard@assemblee-nationale.fr)
- site Internet: [www.christophecavard.eelv.fr](http://www.christophecavard.eelv.fr)

